

# QUELQUES RÉALISATIONS ET PROJETS EMBLÉMATIQUES



## 1 la-pom.fr (depuis 2016)

Plateforme de mobilisation citoyenne, pour favoriser la réalisation de projets améliorant la qualité de vie de proximité.

## 3 ZAC des Garettes (2009-2021)

Mode de construction novateur sur le plan énergétique, tant sur la consommation des bâtiments que sur l'impact environnemental des matériaux utilisés.

## 5 Photovoltaïque citoyen (2020)

Étude pour la mise en place d'installations photovoltaïques soit sur des toits communaux, soit sur des toits de particuliers orvaltais, avec investissement direct d'un groupe citoyen orvaltais.

## 8 Jalonnement vélo (2019)

Nouvel axe sécurisé entre le Bourg et Nantes Est.

## 11 Projet de méthanisation (à partir de 2018)

Étude, avec les agriculteurs de la commune, de l'intérêt d'un méthaniseur, pour produire du gaz à partir de leurs matières générées, et l'injecter au réseau gaz.

## 2 Compostage dans les écoles (2014-2019)

Après avoir installé des composteurs sur les sites des 2 cantines centrales, la Ville projette de déployer le compostage sur les autres restaurants scolaires.

## 4 Métropignon (2017-2018)

Afin de renforcer les déplacements doux et la sécurité des enfants, des itinéraires piétonniers ont été créés entre des aires de stationnement et les écoles du Bois-Saint-Louis et du Bois-Raguenet. L'expérimentation va être étendue à toutes les écoles.

## 6 Réseau de chaleur nord Chézine (2019)

Projet de Nantes Métropole, auxquels seront raccordés les bâtiments municipaux et les copropriétés volontaires du secteur.

## 7 Chaufferie bois, approvisionnée par le bois de la ville (2017)

Mise en place sur le site de la Gobinière, elle couvre 4 % de la consommation en chauffage du patrimoine municipal.

## Organisation interne

### 10 Parc roulant de la Ville (depuis 2013)

Renouvellement 100 % électrique de la flotte et formation des agents à l'éco-conduite.

### 9 Expérimentation d'une indemnité kilométrique vélo pour les agents (2017-2018)

### 12 Marchés publics responsables (depuis 2015)

Tous les marchés publics de plus de 25 000 € comprennent une clause de pondération environnementale, à hauteur de 10 % à 15 % minimum. Ce critère d'analyse a été étendu dans le cadre des consultations bancaires en 2017.